

Appel à candidature pour une convention CIFRE Année 2026

La Ville de Paris lance un appel à candidature pour le recrutement d'un·e doctorant·e dans le cadre d'une convention CIFRE d'une durée de 3 ans.

Le dispositif CIFRE, géré par l'[Association nationale de la recherche et de la technologie \(ANRT\)](#) pour le compte du [ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), soutient l'embauche de doctorant·e·s afin de favoriser le développement de travaux de recherche en lien étroit avec des acteurs publics ou privés.

1. ORGANISMES D'ACCUEIL

Pour l'encadrement institutionnel le/la doctorant·e sera accueilli·e au sein de l'Observatoire social de la Direction des Solidarités (DSOL) de la Ville de Paris.

Direction des Solidarités (DSOL)

La DSOL assure la mise en œuvre des politiques en matière de solidarités, d'insertion et de lutte contre l'exclusion, de prévention et de protection de l'enfance, d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap.

À ce titre, elle élabore et poursuit plusieurs plans et schémas programmatiques (Seniors, Handicap, Insertion, Protection de l'Enfance, etc.) et pilote les politiques publiques dans ces domaines. L'action mise en œuvre se fait directement avec des établissements et services en régie, mais aussi en animant des partenariats avec les autres acteurs institutionnels et associatifs parisiens.

L'Observatoire social

Au sein de la Direction des solidarités, l'Observatoire social produit et diffuse des connaissances sur les publics accompagnés, leurs besoins et leurs parcours mais aussi sur l'organisation et le fonctionnement des politiques sociales. Son rôle est également de garantir le transfert de connaissances scientifiques, en assurant la circulation des savoirs entre le monde de la recherche, les décideurs et les professionnels.

Structuré autour de quatre grandes missions, l'Observatoire assure :

- **La production et diffusion des connaissances**, à travers des études menées en interne ou en partenariat avec le monde académique.
- **L'analyse des données d'activité de la DSOL et l'aide au pilotage**
- **Le partage des savoirs**, via l'organisation de rendez-vous réguliers (Médiennes, Matinales et conférences Arrêt sur études) favorisant les échanges entre professionnels et l'émergence d'une culture commune.
- **L'observation du sans-abrisme**, en participant à la Nuit de la Solidarité, en produisant les chiffres clés du sans-domicilisme et en animant un collectif de chercheurs pour favoriser la diffusion des savoirs existants.

En lien avec la Direction de l'attractivité et de l'emploi, l'Observatoire social promeut le développement de la recherche scientifique en accueillant régulièrement des doctorant-e-s dans le cadre de conventions CIFRE. L'équipe accueille actuellement deux doctorantes CIFRE, offrant un environnement scientifique et opérationnel solide.

Le/la doctorant-e bénéficiera d'un encadrement conjoint entre l'Observatoire social et un laboratoire universitaire, assurant à la fois suivi académique, méthodologique et accompagnement opérationnel pour articuler recherche académique et action publique.

2. CONTEXTE ET ENJEUX

La Ville de Paris, et plus particulièrement la DSOL, s'est engagée dans une vaste réforme de territorialisation de l'action publique visant à renforcer le pilotage et le maillage local des politiques sociales, afin d'apporter une réponse de proximité aux personnes en situation de vulnérabilité.

Cette réforme se traduit concrètement par :

- Une volonté de partir des besoins sociaux exprimés localement ;
- Des évolutions dans les modes de fonctionnement des services et des équipes ;
- Des articulations à trouver ou à renforcer entre l'échelon de proximité, celui de l'arrondissement ou encore de la Ville ;
- Le renforcement des partenariats locaux, notamment avec les associations et autres acteurs institutionnels.

Dans cette nouvelle organisation, les Maisons des solidarités en charge notamment du service social de polyvalence jouent un rôle majeur. Ces évolutions de l'action publique sont également observées dans d'autres collectivités territoriales, notamment départementales avec des oscillations entre le choix d'organisation très centralisée ou au contraire déconcentrée.

Ces transformations s'inscrivent dans le contexte d'une forte décentralisation des politiques sociales, avec des enjeux d'articulation des compétences entre l'État et les collectivités territoriales (régions,

départements, communes), mais aussi d'autres acteurs tels que les Agences régionales de santé ou encore les organismes de sécurité sociale.

Les effets positifs et négatifs de cette territorialisation de l'action publique, ainsi que les conditions de son déploiement (leviers et freins), peuvent être analysés à différents niveaux :

- **Tensions entre la garantie de droits et libertés individuels** : concilier l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire avec la possibilité d'un accompagnement social à un échelon local voire infra-territorial au plus proche des besoins des publics.
- **Évolutions organisationnelles** : transformation des modes de fonctionnement des services publics et émergence de nouvelles formes de construction et de déploiement des politiques sociales.
- **Transversalité** : dépasser les logiques de silo pour articuler les compétences municipales, départementales et étatiques, ainsi que les différents secteurs d'activité (social, médico-social, sanitaire, éducatif).
- **Oscillations territorialisation / centralisation** : certaines collectivités alternent entre renforcement du pilotage local et recentralisation des décisions, influençant la structuration des services et les modalités d'accompagnement.
- **Spécialisation ou généralisation des professionnels** : certaines organisations privilégient des professionnels généralistes (guichet unique) tandis que d'autres reconnaissent la spécificité des accompagnements selon l'âge et les besoins des publics.

3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le/la doctorant·e aura pour objectif de **mieux comprendre les dynamiques de mise en œuvre des politiques sociales à Paris**, en portant une attention particulière aux modalités d'organisation et de fonctionnement retenu. La thèse s'intéressera notamment au mouvement de territorialisation de l'action publique au sein de la DSOL (ou plus largement à Paris, et/ou dans d'autres départements) et ses effets concrets dans l'accompagnement des publics vulnérables.

La recherche visera à éclairer ces dynamiques en analysant tout ou partie des politiques sociales mises en œuvre par la Ville (action sociale de polyvalence, accès aux droits, lutte contre l'exclusion, insertion sociale et professionnelle, autonomie, handicap), leurs effets et les conditions de leur déploiement. Elle pourra notamment :

- Identifier et analyser les différents mouvements de territorialisation et leurs impacts opérationnels (notamment via un terrain largement ouvert au sein des maisons des solidarités) ;
- Évaluer les leviers et freins au déploiement de ces politiques ;

- Étudier les conséquences sur l'accompagnement social, notamment en termes de parcours, d'évaluation des situations individuelles et de coordination intersectorielle.

4. PROFIL ATTENDU

Formation supérieure en sciences sociales, droit, sciences politiques, gestion publique, économie, sociologie ou disciplines connexes.

Intérêt pour la recherche appliquée et les liens entre action publique et production de connaissances scientifiques.

Capacité à manipuler des données quantitatives et/ou qualitatives et à conduire des enquêtes de terrain.

Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire et la collaboration avec des acteurs institutionnels et associatifs.

La discipline de recherche n'est pas contrainte, mais une ouverture pluridisciplinaire sera appréciée. L'objectif est de produire des connaissances inédites et mobilisables au service de l'action publique.

5. INFORMATIONS PRATIQUES ET DEPOT DES CANDIDATURES

Durée : 3 ans, dans le cadre d'une convention CIFRE ;

Lieu : Observatoire social – Direction des Solidarités, Ville de Paris, avec encadrement académique dans un laboratoire universitaire partenaire ;

Modalités : dépôt sur la plateforme dédiée de l'ANRT ;

Documents demandés : CV, lettre de motivation, projet de recherche succinct, copies des diplômes et relevés de notes, coordonnées de deux références académiques ou professionnelles.

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme dédiée **avant le 27 février 2026.**

Toutes les informations pour déposer votre candidature sont disponibles ici :

[Appel à candidatures CIFRE : des doctorants au cœur - Ville de Paris](#)